

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION

DES VEHICULES TAXI RELAIS

FNAT 61 1 Avenue Philippe Du Rozier 61140 Bagnoles de L'Orne

CAPTURE CONTRAT N°

La FNAT 61 met à disposition un véhicule équipé taxi en conformité avec la réglementation en vigueur : taximètre, lumineux, imprimante, tarifs et contrôles techniques à jour.

Le véhicule est assuré taxi tous risques. L'emprunteur devra immédiatement signaler tout incident à la MFA ASSURANCE et à la FNAT 61.

Au départ l'emprunteur devra laisser un RIB et une autorisation SEPA au nom de son entreprise afin d'assurer le paiement et la garantie en cas de dégâts. La facture sera adressée ultérieurement après vérification de l'état général du véhicule par le trésorier Yann PROD'HOMME 06 07 98 16 32

IMPERATIF: Un chèque de caution de 500€ est demandé à la remise des clés du véhicule relais.

Les tarifs sont valables jusqu'au 31/12/2021 et non assujetti à TVA.

Le véhicule devra être restitué dans l'état où il a été emprunté et dans le cas contraire la FNAT 61 pourra facturer les frais de remise en état du véhicule .

Le véhicule relais devra toujours être restitué plein fait et dans le cas contraire la FNAT 61 pourra facturer 50€ par moitié de réservoir manquant. Le véhicule relais peut être emprunté uniquement en cas d'immobilisation du véhicule taxi de l'emprunteur et indiquer à la FNAT61 les raisons de l'immobilisation de son véhicule ainsi que le lieu où celui-ci est visible.

En cas de contrôle ou de demandes des autorités et administrations compétentes la FNAT 61 se réserve la possibilité de vérifier où le véhicule de l'emprunteur est immobilisé. L'emprunteur est responsable pour faxer le contrat de mise à disposition du véhicule relais à sa Mairie de la Commune de Stationnement, à la CPAM, et à la Préfecture Service de la Circulation.

Pour le calcul des kilomètres, la location s'entend départ et retour chez RENAULT Argentan Bodemer Auto, 2 Bd Victor Hugo, 61200 Argentan Tel 0233398600 ,pour la Capture Renault. La mise à disposition s'entend du lundi au samedi inclus et calculée le jour du départ et le jour du retour.

Pour bénéficier du tarif préférentiel le locataire devra être à jour de sa cotisation et en faire la preuve en présentant sa carte d'adhérent de la FNAT61.La réservation du véhicule relais est enregistrée uniquement par FREDERIC LEBLOND au 06 88 88 61 00

Pour plus de renseignements merci de joindre FABRICE FORGET au 06 70 51 24 34

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION

DES VEHICULES TAXI RELAIS

FNAT 61 1 Avenue Philippe Du Rozier 61140 Bagnoles de L'Orne

VEHICULE CROMA / CAPTURE CONTRAT N°

NOM DE L'EMPRUNTEUR ou ENTREPRISE.....

ADRESSE.....

.....

TEL PORTABLE.....

REPRESENTE PAR LE CONDUCTEUR:

EMAIL.....

NOM..... PRENOM.....

PERMIS DE CONDUIRE N°.....

DELIVRE LE A

CARTE PROFESSIONNELLE N°.....

DELIVREE LE..... A.....

COMMUNE DE STATIONNEMENT DU VEHICULE IMMOBILISE

IMMATRICULATION DU VEHICULE IMMOBILISE.....

FRANCHISE NUMERO CONVENTIONNEMENT : SINISTRE

RESPONSABLE

FAX CPAM : 02 33 32 36 74

DOMMAGES AU VEHICULE.....

FAX PREFECTURE : 02 33 80 61 81

LIEU D'IMMOBILISATION DE VEHICULE + CAUSE

FACTURATION:

TARIF NORMAL (Nombre de jours) x **45 €** =

TARIF ADHERENT (Nombre de jours)..... x **25 €** =

KMS RETOUR - **KMS DEPART**

KMS PARCOURUS x **0.15€** =

(CARBURANT)

TOTAL A REGLER

DATE ET LIEU DE DEPART DU VEHICULE

DATE ET LIEU DE RETOUR DU VEHICULE

SIGNATURES